SAINT JULIEN
DE CONCELLES

Cadre réservé au service	
NOM :	**PRENOM** :
DATE DE NAISSANCE : GROUPE : Bébés □ Moyens □ Grands □ DATE D'ENTREE SOUHAITEE : ……. /……../……	

Cadre réservé au service
Date de dépôt du dossier : Dossier réceptionné par : Date commission : Avis de la commission :

Multi-Accueil du P'tit Campus
Fiche de pré-inscription en accueil régulier
septembre 2024/août 2025

Fiche à remplir par la (les) responsable(s) légal(aux).

La pré-inscription ne vaut pas admission, nous vous conseillons de multiplier vos recherches vers d'autres modes de garde.
Pour toute information, vous pouvez contacter le relais petite enfance Sèvre et Loire au 02 51 71 92 21.

Pour une admission en septembre 2024, le dossier est à retourner au Multi-Accueil par voie postale, ou à déposer à l'Espace Famille du P'tit Campus :

avant le vendredi 26 janvier 2023

Instruction des demandes par la commission d'attribution des places : fin mars.

Réponse écrite aux familles : fin avril au plus tard. En cas d'avis défavorable, les dossiers peuvent être placés en liste d'attente.

Demande de confirmation par la famille : une semaine après la notification. En l'absence de confirmation dans ces délais, la demande devient caduque.

En cas de changement de situation ou d'annulation de la demande, la famille s'engage à informer au plus vite le Multi-Accueil par mail (multi-accueil@saintjuliendeconcelles.fr).

Toute modification de la demande initiale peut remettre en cause l'attribution de la place.

Documents à fournir

- Livret de famille
- Si naissance à venir : certificat de naissance dans un délai de 3 semaines à compter de la naissance de l'enfant
- Dernier avis d'imposition (sur les ressources N-1)

Renseignements concernant le(s) représentant(s) légaux

Coordonnées	Représentant 1 Parent 1 ☐ Tuteur ☐	Représentant 2 Parent 2 ☐ Tuteur ☐
Nom		
Prénom		
Adresse		
Téléphone portable		
Téléphone fixe		
Mail		
Situation familiale	Mariés ☐ Vie Maritale ☐ Pacsés ☐ Monoparentalité ☐ Séparés ☐ Divorcés ☐ Veuf ☐	
Nombre d'enfants à charge		
Régime de référence	☐ Régime général ☐ Autre :	
Numéro allocataire CAF		
Situation professionnelle		
Profession		
Téléphone professionnel		
En congé parental d'éducation	Du / / au / /	Du / / au / /
En recherche d'emploi	☐	☐
Etudiant ou en formation professionnelle	Du / / au / /	Du / / au / /

MULTI-ACCUEIL
8 rue de la Loire – 44450 Saint Julien de Concelles – 02 40 36 58 30
www.saintjuliendeconcelles.fr – multi-accueil @saintjuliendeconcelles.fr

Renseignements concernant l'enfant
(utiliser une feuille par enfant si demandes pour plusieurs enfants)

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / ou prévue le : / /

Fille ☐ Garçon ☐

Mode de garde actuel de l'enfant (si concerné) :

DATE DU 1ER JOUR D'ACCUEIL SOUHAITEE : / /

S'agit-il de votre première demande ? oui ☐ non ☐

Si non date de la dernière demande : / /

JOURS ET HEURES D'ACCUEIL SOUHAITES

Votre demande doit correspondre à **vos besoins réels** et doit comprendre le temps d'accueil à l'arrivée et au départ de votre enfant de la structure.

Le multi-accueil est ouvert de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

→ Horaires réguliers : préciser les horaires de présence de l'enfant :

Présences de l'enfant	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Heure d'arrivée					
Heure de départ					

→ Horaires variables : joindre impérativement **une copie du planning sur un cycle complet**

Fermetures du multi-accueil :

- du lundi 23 décembre au mardi 31 décembre 2024 (mercredi 1er janvier férié)
- le vendredi 31 janvier 2025 : journée pédagogique
- du lundi 14 au vendredi 18 avril 2025
- le vendredi 30 mai 2025 : pont Ascension
- du lundi 4 au vendredi 22 août 2025
- les lundi 25 et mardi 26 août 2025 : journées pédagogiques

MULTI-ACCUEIL
8 rue de la Loire – 44450 Saint Julien de Concelles – 02 40 36 58 30
www.saintjuliendeconcelles.fr – multi-accueil @saintjuliendeconcelles.fr

Attributions des places

L'attribution des places au Multi-Accueil tient compte des disponibilités de la structure évaluées selon l'agrément en vigueur et des places libres dans chacun des groupes (bébés/moyens/grands).
Les familles concelloises sont prioritaires.

Des critères complémentaires sont mis en place selon le barème ci-dessous :

CRITERES D'ATTRIBUTION	POINTS
Situation familiale	
Handicap de l'enfant, du parent, d'un membre de la fratrie ou problème médical avec accord de la PMI (Protection Maternelle et Infantile)	20
Présence d'un ainé dans la structure à la date d'entrée du 2è enfant	15
Naissance multiple	15
Situation professionnelle	
Famille monoparentale dont le parent est en activité (emploi, formation) ou en recherche d'emploi	60
Couple dont les 2 parents sont en activités (emploi, formation)	50
Couple dont un des parents est en activité et le second en recherche d'emploi	25
Ressources :	
Quotient familial < à 1000 €uros (calculé sur le dernier avis d'imposition)	20
Dossier non retenu lors d'une précédente commission	5
Total attribué par la commission	**/210**

Ces critères demeurent indicatifs et sont pondérés pour assurer le bon fonctionnement de la structure.

« J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées dans ce document et m'engage à signaler tout changement de situation à la Direction du Multi-Accueil. »

À le / /

Signature(s) du (des) responsable(s) légal(aux) :

MULTI-ACCUEIL
8 rue de la Loire – 44450 Saint Julien de Concelles – 02 40 36 58 30
www.saintjuliendeconcelles.fr – multi-accueil @saintjuliendeconcelles.fr